

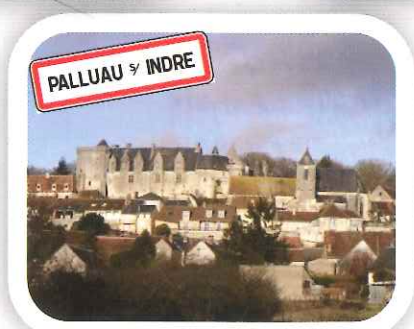
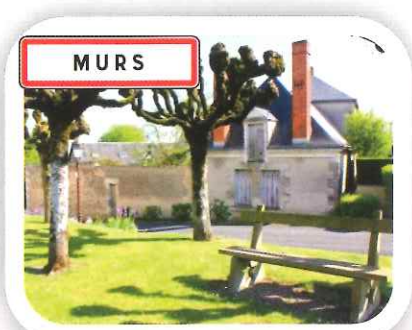
Bulletin Communautaire 2018



Communauté de Communes



du Châtillonnais en Berry



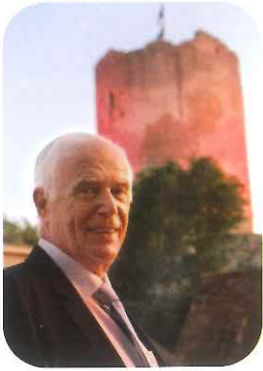
1, rue Maurice Davaillon - 36700 CHATILLON-SUR-INDRE

☎ : 02.54.39.01.16 ✉ : communautedecomunes36700@orange.fr

Service des Déchets Ménagers ☎ : 02.54.38.99.70 ✉ : cdcdechetsmenagers@orange.fr

<http://www.chatillonnais-en-berry.fr>

Mot du Président



Après une année bien remplie pour la CDC du Châtillonnais en Berry, 2019 débute et nous espérons réaliser encore des travaux qui améliorent la qualité de vie des habitants.

En 2019 un important chantier va être, enfin, mené à son terme : la rénovation de la piscine Alfred FREVILLE. C'est un ouvrage gigantesque pour nous, autant financièrement que techniquement.

Les enfants des écoles vont pouvoir reprendre l'apprentissage de la natation et les nageurs adultes, de loisir ou de compétition, pourront retrouver leurs activités dans un cadre entièrement rénové. Merci aux élus, aux services administratif et technique qui ont permis de mener à bien cette opération. Cette réalisation apportera à notre territoire un supplément d'attractivité pour de nouveaux habitants et pour le tourisme. Je pense que vous ne serez pas déçus par cette magnifique réalisation qui donnera une nouvelle jeunesse à cet ouvrage, fortement modifié. Les subventions, grâce à l'Etat, l'Europe, la Région, le Département et le CNDS, vont atteindre 73%.

La construction de l'atelier relais de Clion est programmée pour 2019, nous avons reçu l'accord de la Préfecture pour la subvention et nous espérons qu'il y aura rapidement un occupant. Cela fera deux ateliers relais en deux ans, preuve du dynamisme économique de la CDC.

L'entreprise Léon FLAM poursuit son développement et la qualité de sa production lui a valu d'être choisie, parmi beaucoup d'autres, dans Elysée boutique ; elle envisage donc de s'agrandir et ainsi créer de nouveaux emplois. De même, l'entreprise CLOUE augmente sa surface et va embaucher d'autres salariés. Ce sont de bonnes nouvelles pour la communauté de communes !

L'atelier de tapisserie Art design, installé route du Blanc, assure une production de grande qualité et son dynamisme participe à la promotion de notre activité économique et ajoute à l'attractivité du territoire par ses diverses actions.

Le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie est lancé puisque nous avons reçu le référentiel technique, nécessaire à la mise en route des études par le cabinet d'architecte.

Le circuit de « l'Indre à vélo » va faire connaître notre patrimoine paysager et promouvoir le charme de nos communes, à nous et aux hébergeurs de satisfaire les touristes. Le circuit ira de la source de l'Indre jusqu'à la jonction avec la Loire.

La collecte des déchets ménagers et leur traitement sont en constante évolution et cela peut entraîner des coûts supplémentaires. Nous étudions les solutions pour les réduire au maximum, sachant que cela nous imposera des modifications.

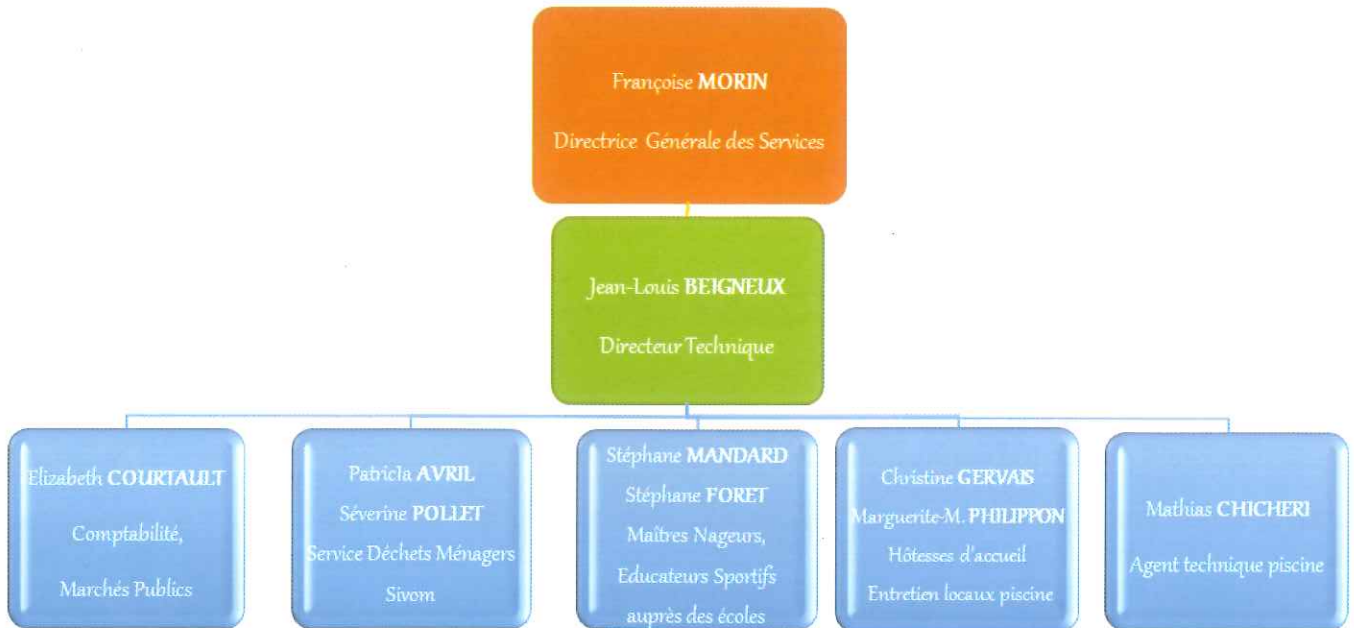
Je remercie les services administratif et technique qui accomplissent un formidable travail, et notamment de nous avoir obtenu les subventions de la piscine et d'avoir suivi l'exécution des travaux.

Merci aux Vice-Présidents et aux conseillers communautaires pour leur engagement, ce qui nous a permis de travailler dans une ambiance agréable.

Bonne année à tous les habitants de la Communauté de Communes en leur souhaitant une bonne santé et la réalisation de leurs souhaits.

Michel HETROY

Présentation des services



Des agents de la Communes de Châtillon sont mis à disposition auprès de la Communauté de Communes.

Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations : GEMAPI

Depuis le 01 janvier 2018, la compétence « gestion des milieux aquatiques et de préventions des inondations » (GEMAPI) a été imposée aux Communautés des Communes.

La Communautés de communes du Châtillonnais en Berry est concernée par cinq syndicats :

- ◇ Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre (S.A.B.I 36) ;
- ◇ Le Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement et la Mise en Valeur de la Brenne (S.I.A.M.V.B) ;
- ◇ Le Syndicat Modon-Trainefeuille ;
- ◇ Le Syndicat de la rivière OZANCE ;
- ◇ Le Syndicat Mixte d'aménagement de la Brenne, de la Creuse ; de l'Anglin, et de la Claise (S.M.A.B.C.A.C).

Aménagement numérique

Les travaux d'installation de la fibre optique par le RIP 36 (Réseau Initiative Public) sur les Communes de Châtillon sur Indre et de Clion sont pratiquement achevés.

Une réunion publique d'informations se tiendra fin février 2019. Le Conseil Départemental informera directement la population par l'envoi d'un courrier nominatif.

Développement économique

Un chargé de mission et d'animation économique, Monsieur ZAKARIA HSAINI, est recruté à la Communauté de Communes à compter de janvier 2019.

Ses missions :

- Animer et développer une dynamique économique sur le territoire communautaire ;
- Créer les conditions favorables pour le maintien des activités existantes ;
- Rencontrer les entreprises, les artisans et les commerçants afin de connaître leurs besoins et d'anticiper les départs en retraites ;
- Accompagner les acteurs économiques afin de rechercher des repreneurs.

Merci de lui réserver un accueil chaleureux.

Village Entreprises

La Communauté de Communes, en partenariat avec BGE Indre, DEV'UP et Pôle Emploi, a organisé son premier village entreprise au Gymnase Joliot Curie mardi 16 octobre dernier.

Cette rencontre a permis de présenter aux

habitants les entreprises, les artisans et les commerçants du territoire, et ainsi de faire découvrir les talents et compétences des habitants aux entrepreneurs.

33 entreprises ont participé, dont 2 sont implantées à Buzançais, Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Tous les secteurs d'activités étaient représentés : industrie, artisanat, BTP, services, commerces, ...

54 postes à pourvoir

680 demandeurs d'emplois du Châtillonnais en Berry et du Lochois ont été destinataires d'une campagne d'informations de Pôle Emploi en amont de l'événement

154 visiteurs (du bassin du Châtillonnais en Berry et du Lochois) dont **122** demandeurs d'emploi et **69** collégiens accompagnés de leurs professeurs-encadrants.

10 embauches et promesses d'embauche

21 rendez-vous pour des entretiens

Les entreprises suivantes ont participé :

AFLEX, ALLIANZ ASSURANCES, BERRY AMBULANCES, BLANCHET EBENISTERIE, BRICOMARCHE, SEBELEC, CEDRIC CAILLER, CAPIFRANCE, CHARPENTIER SARL, CHAUSSON MATERIAUX, ETS CLOUE, CONTROLE TECHNIQUE AUTOSUR, ATELIERS LEON FLAM, FOUCHER SARL, INTERMARCHE, KARTING CLION / INDRE, LA RENAISSANCE LOCHOISE, L'AUBERGE DE LA TOUR, L'EQUIPEMENT HOTELIER, MARTEAU SARL, MECA PRECIS, POIRIER EROSION, I CONCEPT, SAINSON BIGOT TAXI, DPL HERVIER, TAPISSERIE ART DESIGN, TANCHOUX LOIC, VIANO, VAL TOURAINE HABITAT, BEIRENS, GROUPE BEAUJOINT.



La voirie communautaire

Cette année, des travaux de réfection et d'entretien de voirie ont été réalisés sur les communes d'Arpheuilles, Châtillon sur Indre, Clion sur Indre, Murs, Palluau sur Indre et Saint Médard par la Société COLAS pour un montant global de 274 492,32 € TTC.

Chaque collectivité reverse à la Communauté de Communes 30% du montant TTC des travaux réalisés sur leur territoire.

Le curage de fossés des communes de Châtillon sur Indre, Clion sur Indre, Murs et Saint Cyran ont été effectués pour un coût de 4 126,72 € TTC.

2018... encore un bon millésime touristique dans le Châtillonnais en Berry.

Au cœur de la saison, en juillet-août, le nombre de visiteurs a augmenté de 21% par rapport à 2017. Le nombre de visiteurs étrangers a progressé de 30%. Le début de saison a été très actif par rapport à 2017.



Les mercredis de l'été, organisés en juillet et août sur Palluau, Clion et Châtillon, ont connu un vif succès (plus de 300 personnes) avec une participation de visiteurs locaux et régionaux de plus en plus nombreux ; la traditionnelle visite de l'huilerie Vigean, les visites commentées de Palluau, Châtillon et la Renaissance, le château de Chaillou, un remarquable jardin à Clion, la visite de la ferme de Biouge (Marguer'Ice) à Clion, les sorties nature à la découverte des bouchures, la visite commentée de l'exposition Benjamin Rabier ont connu un fort retentissement.

La Scène Ouverte, spectacle proposé tous les 3èmes vendredis du mois (sauf en été), ne cesse d'attirer un public grandissant qui découvre des artistes en herbe.

Les expositions présentées de Mars à Décembre sont de plus en plus plébiscitées ; les temps forts de la saison 2018 sont l'exposition Benjamin Rabier « L'homme qui faisait rire les animaux » à Palluau, l'exposition « Douceur et Intensité » avec les pastels d'Annick Gontier et l'exposition « Quand le Réel et l'Irréel s'emmêlent » avec les photographies animalières de Robert Ansel.



La saison 2019 qui s'annonce encore riche en événements !



L'Indre à vélo sur notre territoire.



C'est l'étape de montagne sur le tronçon de Saint Cyran
Du Jambot – Châtillon Sur Indre –
Le Tranger – Palluau Sur Indre.



A visiter :

- * Saint Cyran Du Jambot : château devenu lycée agricole et centre équestre.
- * Chatillon Sur Indre : la Tour de César, château, collégiale Notre Dame.
- * Palluau Sur Indre : Château, Prieuré, rues pittoresques et vue sur la Vallée de l'Indre.

Contact : Office du Tourisme Intercommunal du Châtillonnais en Berry
Châtillon Sur Indre au 02 54 38 74 19 / mail : chatillon.tourisme@orange.fr
Palluau Sur Indre au 02 54 37 98 09 / mail : palluau.tourisme@orange.fr



La Piscine Intercommunale

... Et encore plus de photos sur le site www.chatillonnais-en-berry



Réouverture fin février 2019



Les horaires d'ouverture au public

En période scolaire :

LUNDI : 11h15 à 13h00
MARDI : 16h30 à 19h00
MERCREDI : 14h00 à 18h00
JEUDI : 11h15 à 13h00
VENDREDI : 11h15 à 13h00
16h15 à 18h15
SAMEDI : Activités encadrées
(voir au dos)
DIMANCHE : 09h30 à 12h00

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00
SAMEDI : Activités encadrées (voir au dos)
DIMANCHE 09h30 à 12h00

En période d'été (juillet et août) :

PISCINE OUVERTE TOUS LES JOURS :
10h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Des nouvelles activités pour une
animation permanente...
tous les samedis

Aquabike



Ecole de
nage

Natation adulte



Aquaform



Nage-
Forme-
santé



Aqua-training

Animations,
structures
gonflables,
jeux variés...



Les activités, l'organisation et les horaires ainsi
que les tarifs seront consultables sur le site :
www.chatillonnais-en-berry
ou par téléphone au 02.54.38.76.22
à partir de janvier 2019

Piscine Intercommunale Alfred Fréville ☎ : 02.54.38.76.22
www.chatillonnais-en-berry / piscine.chatillon36@gmail.com

SAPE



La structure multi-accueil « Les Petits Ecureuils » a fêté ses 10 ans. Plus de 300 enfants ont pu bénéficier de ce service pendant cette période.

Les habitants de la Communauté de Communes sont prioritaires.

La structure est agréée pour accueillir 15 enfants de 7h15 à 18h45 par du personnel qualifié (sage-femme, auxiliaire de puériculture et CAP petite enfance).

Outre les activités au sein du multi-accueil, des sorties à la nouvelle médiathèque sont organisées toutes les semaines, des visites au marché, la découverte des pompiers, la visite de l'école maternelle

Contact : 02.54.38.86.48 – Sylvie TURPIN, Responsable.

1 Rue Edouard Branly, 36700 Châtillon-sur-Indre

lespetitsecureuils@orange.fr



RAM



Le RAM c'est Quoi ? Pour Qui ? On y fait Quoi ?

C'est un lieu d'information, de rencontre, d'écoute, d'échange et d'accompagnement entre les **Assistants Maternelles** du territoire et l'animatrice. Activités possibles avec les enfants.

☺ L'année 2018 a été marquée par un nouvel agencement du lieu. Les étagères installées ont permis de libérer de l'espace au sol afin de mieux accueillir les assistantes maternelles et les enfants qui leurs sont confiés lors des temps collectifs les mardis matin.



Contact : Emilie DINALLE, Animatrice
1 rue Edouard Branly 36700 Châtillon sur Indre

02.54.38.83.94

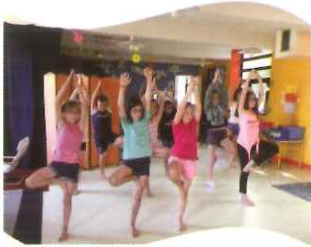
ramchatillon@orange.fr

Jeunesse

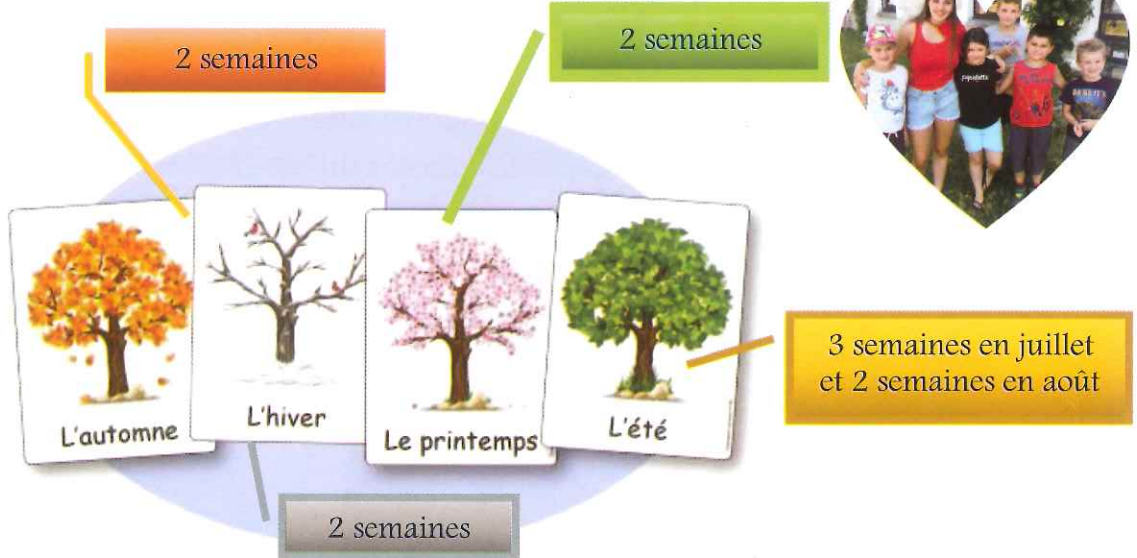
ALSH de Châtillon sur Indre



L'Accueil de Loisirs est installé dans les locaux mis à disposition par la mairie de Châtillon-sur-Indre, au sein du bâtiment de la Tannerie situé route de Blois et aussi appelé Maison des Associations. Lumineux et accessibles ces locaux sont agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes pour accueillir jusqu'à 60 enfants.



En période extrascolaire l'ALSH est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



De nombreuses activités ludiques et animées sont proposées aux enfants : Grands Jeux, Jeux sportifs et collectifs, Ateliers Manuels, Ateliers d'Expression (Théâtre, Mimes, Chants...), Ateliers Cuisine, Jeux de Sociétés, Randonnées, Jardinage, Séances de Cinéma, Sorties à la Piscine, Sorties au Jardin Public, Sorties à la Médiathèque, Sorties au Gymnase, camps l'été, etc.....

La traditionnelle fête de clôture d'été s'est déroulée mercredi 25 juillet sur le Parvis de la Maison des Associations en présence d'un grand nombre d'invités à l'occasion des 40 ans du centre de loisirs. Soirée Guinguette et Danse folk avec le groupe Folk' Amusette, Gâteau d'anniversaire et ses 40 bougies, et Flash Mob avec les enfants et le public.

RÉFLEXION

■■■■

EN COURS...

Comment accueillir les adolescents et quelles activités leur proposer sur le territoire de la Communauté de Commune du Châtillonnais en Berry ?

Contact : Pierre-Yves BARRAL
Directeur de l'Accueil de Loisirs de Châtillon-Sur-Indre
Maison des associations - Rue des Ponts
36700 Châtillon-Sur-Indre
06.66.91.19.46

ALSH de Clion sur Indre

Le centre de loisirs de Clion est géré par l'Association Familles Rurales.

Le centre de loisirs s'est déroulé du 9 au 27 juillet 2018.

Il a accueilli 26 enfants de 3 à 13 ans. Les thèmes de cette année ont porté sur les contes et la nature.

Parmi les activités 2 chars ont été fabriqués afin de participer à la fête du 14 /07, le 1^{er} char sur le thème des contes avec Alice aux pays des merveilles et le second foot oblige sur la coupe du monde. Beaucoup de jeux extérieur tels que le foot, le basket, le tennis, le ping-pong, des jeux au stade et à l'air de jeux de la commune et une sortie piscine.

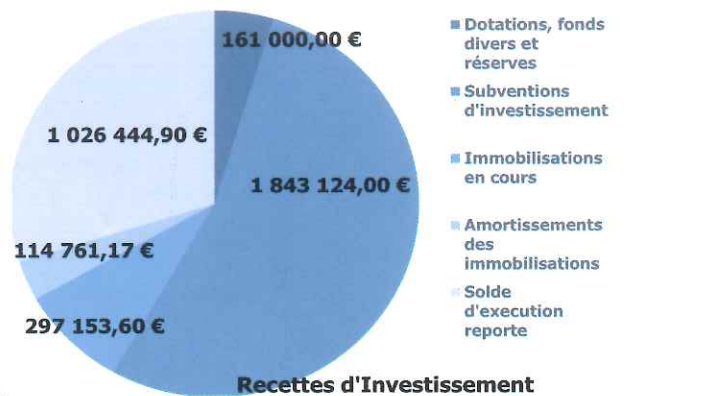
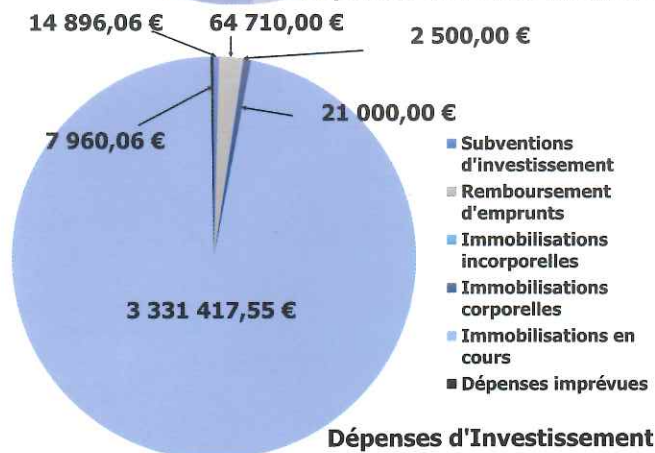
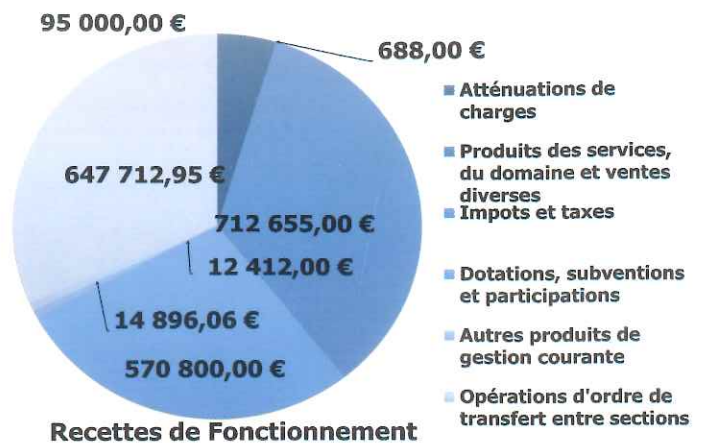
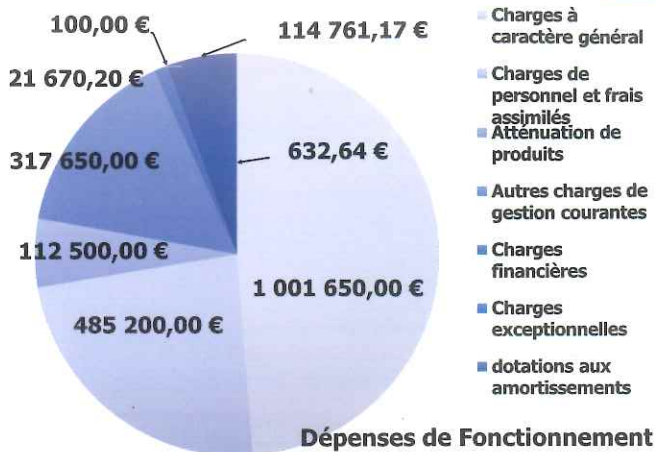
La sortie à Laleuf Loisirs à St Maur, journée pique nique, accrobranche pour tous, ballade en chariot à cheval pour les petits et Bubble foot pour les plus grands. La sortie vélo canne à pêche a été malheureusement annulée à cause de la chaleur.

La soirée du centre s'est articulée autour d'un repas partagé avec buvette. Une démonstration de cup Song par les plus grands ainsi qu'un diapo des photos du centre.

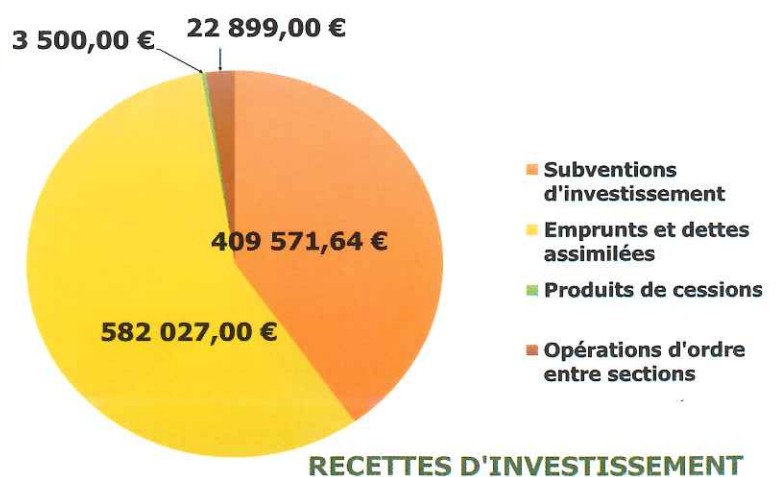
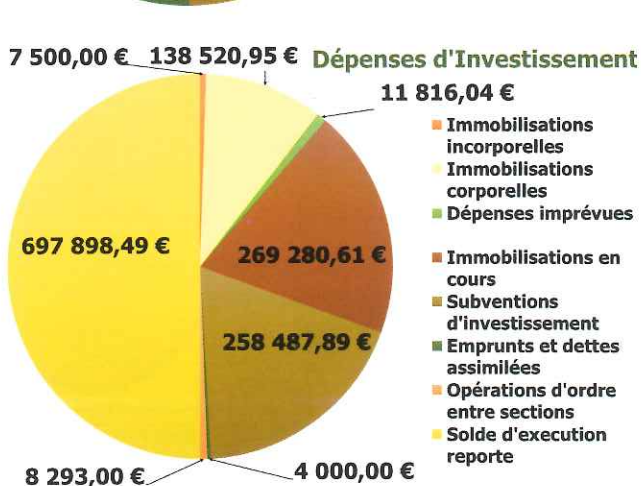
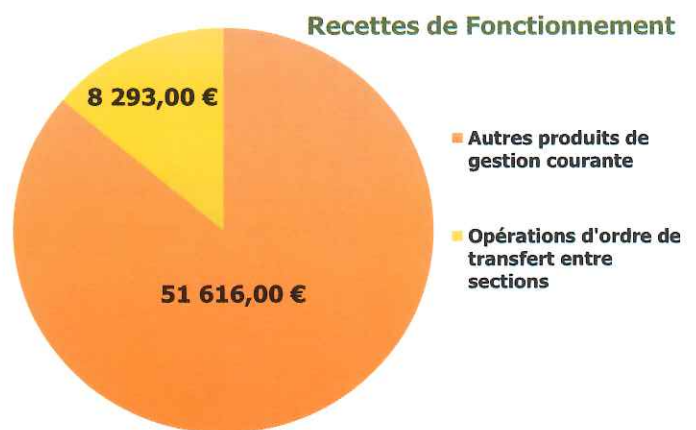
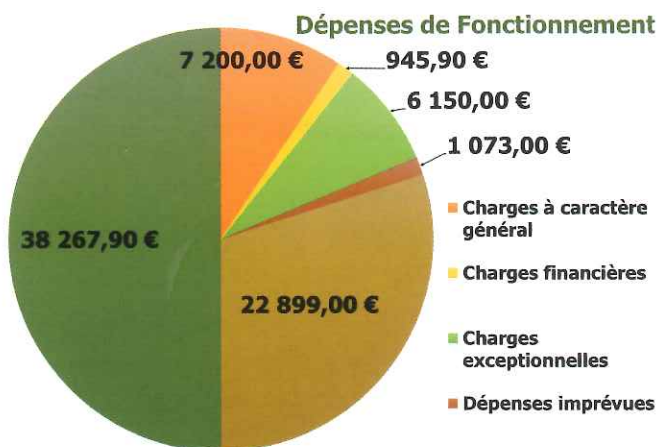


Contact :
 Présidente : Christine BONNET :07.87.42.84.66
 Vice-Présidente : Evelyne CHERRIER : 06.61.79.34.84
 Trésorière : Carole MARTIN : 06.72.08.79.69

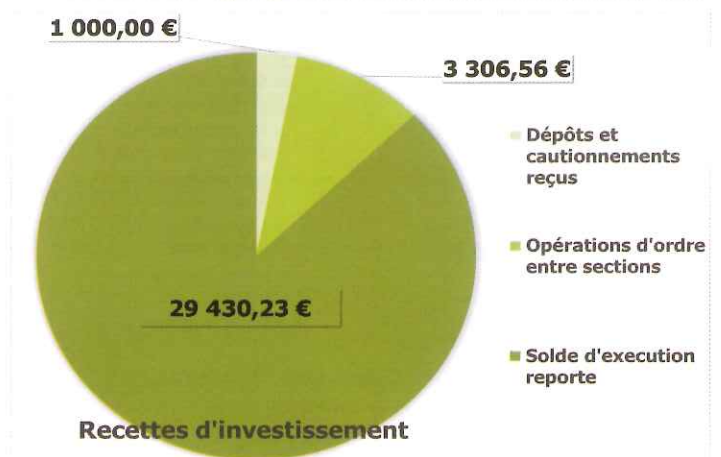
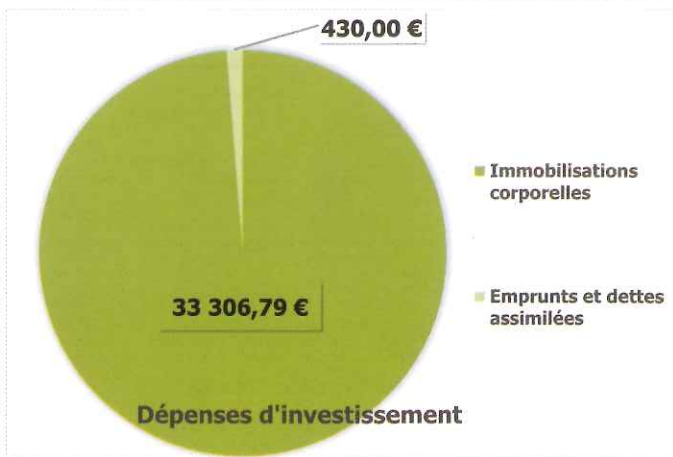
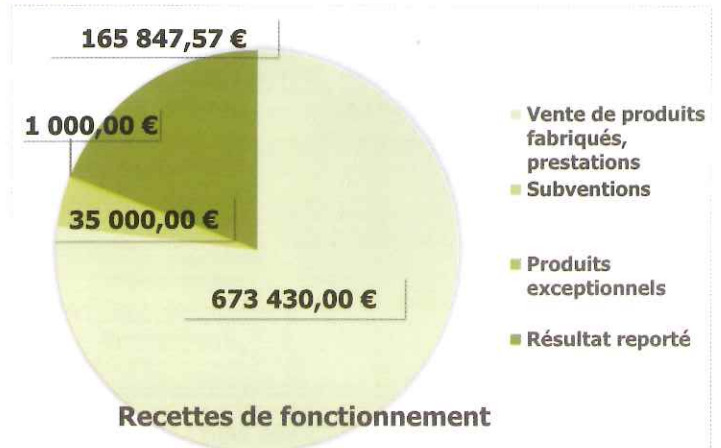
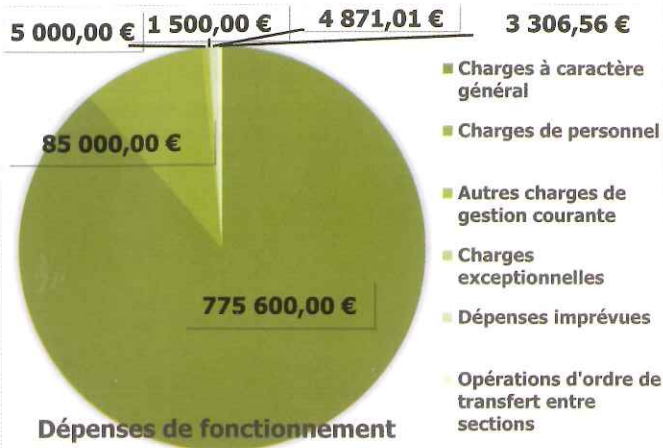
Finances : Budget Général



Finances : Budget Développement Economique



Finances : Budget Déchets Ménagers



Rattrapage des collectes des jours fériés

A compter du 1er Janvier 2019 le ramassage se trouvant un jour férié sera reporté au lendemain y compris le samedi.

Les sacs sont sortis après 19h00 le jour du ramassage.

Jour de passage du camion

LUNDI :
Clion
Saint Médard
Le Tranger

MARDI :
Arpheuilles
Palluau sur Indre

JEUDI :
Châtillon sur Indre
(Centre)

MERCREDI :
St Cyran
Châtillon sur Indre
(Ecartés)

VENDREDI :
Fléré la Rivière
Cléré du Bois
Murs

Collecte des déchets ménagers :



A partir de Septembre 2019, un grand changement va intervenir.

La collecte ne sera plus effectuée en porte à porte, mais en apport volontaire sur plateforme de regroupement pour les déchets ménagers (sacs noirs).

Des bornes de récupération pour papiers seront implantées sur les mêmes sites que les bornes à verre.

La collecte sur ces plates-formes interviendra tous les 15 jours, mais vous pourrez déposer vos déchets sur le territoire de la Communauté de Communes du Châtillonnais en Berry, au gré de vos déplacements et à votre convenance.

POURQUOI ?

Le marché est arrivé à échéance le 31 Août 2018 et son renouvellement ne peut intervenir dans les mêmes conditions. Lors de l'audit de ce marché en 2013, des réserves avaient déjà été soulevées.

Nous nous devons donc d'anticiper et de contraindre les coûts.

4 critères nous engagent à être visionnaires et prudents :

- La diminution importante de la population entre 1999 et 2015, entraîne une quote-part plus importante à chacun,
- Le coût du carburant, dont nous n'avons pas la maîtrise, impose de diminuer le kilométrage, donc de regrouper les points de collectes,
- Les taxes TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) subiront une augmentations constante,
- Le coût de réfection des voiries, diminuera du fait d'une collecte tous les 15 jours, et du passage moins nombreux de véhicules lourds.



CERTES, certains diront que l'on revient en arrière..... D'autres, que l'on réduit le service.....

D'autres encore, poseront la question, va-t-on payer moins cher ?

Au moment de l'impression du bulletin, nous ne pouvons pas répondre à ces questions, mais nous faisons tout pour aller dans ce sens de la maîtrise des coûts.

Informations de la Commission des Déchets Ménagers

Simple, pratique et sûr !



Optez pour le prélèvement automatique de la redevance des ordures ménagères :

Prélèvement mensuel sur 10 mois de février à novembre
Ou à l'échéance tous les 6 mois.

Pour adhérer, merci de prendre contact avec le service des déchets ménagers au 02 54 38 99 70 ou par mail cdcdechetsmenagers@orange.fr

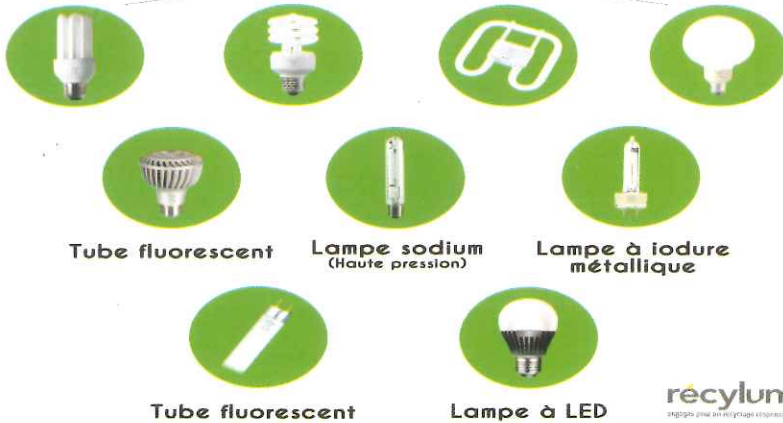
Collecte et recyclage des lampes usagées

En 2017, 138 kg de lampes ont été collectés sur la déchetterie. Soutien obtenu au titre de la communication : 500,00 €.

Afin d'éviter les erreurs de tri des ampoules vous devez déposer les tubes fluorescents (néons), lampes fluocompactes (basse consommation) portant le symbole « poubelle barrée » dans votre déchetterie ou chez votre distributeur afin de les recycler.



Lampes Fluocompactes



Attention : les ampoules « classiques » à filament et halogènes doivent être jetées avec les ordures ménagères et non pas avec le verre.

Que faire de vos lampes usagées ?
Déposez vos lampes à la déchetterie située au lieu dit « Le Porteau » à Châtillon sur Indre dans les bacs de recyclage aux horaires d'ouverture suivant : lundi et mercredi de 13h00 à 17h00 et le samedi de 8h00 à 17h00.

Rapportez vos lampes usagées en magasin : tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de les reprendre à ses clients (commerce de proximité, grande surface, magasin de bricolage, etc.). Liste des magasins disponible sur www.recylum.com/particuliers/ ou <http://www.malampe.org/>

recylum
organisme pour le recyclage responsable



Que deviennent vos lampes usagées ?

Récyllum, éco-organisme à but non lucratif organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France. Ces actions sont intégralement financées par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.

Les piles et les petites batteries

189 kg de piles et petites batteries usagées ont été collectés en 2017. Les piles peuvent être déposées à la déchetterie ou en magasin.

Collecte 2015	Collecte 2016	Collecte 2017
209 Kg	459 Kg	189 Kg



Des cubes à piles sont disponibles à la Communauté de Communes

RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE !

NE LES JETEZ PAS dans les ordures ménagères et stockez-les dans un conteneur comme le Cube à Piles Corépile.

RAPPORTEZ-LES Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous sur notre site.

DANS UNE PILE OU BATTERIE, JUSQU'À 80% DES MÉTAUX SONT RECYCLÉS POUR ÊTRE UTILISÉS AU QUOTIDIEN.

CHARGÉES → POINT DE COLLECTE → PRODUCTION DE MÉTAUX RECYCLÉS → EN NEUVEAUX PRODUITS

jerecyclemespiles.com

Corépile

PARTEZ À LA CHASSE AUX PILES !

OÙ LES TROUVER CHEZ SOI ? Les piles et petites batteries sont partout !

EN MOYENNE CHAQUE FOYER FRANÇAIS POSÈDE :

- 75 PILES ET BATTERIES
- 44 APPAREILS CONTENANT DES PILES OU BATTERIES

TOUTES les piles et petites batteries SE RECYCLENT.

jerecyclemespiles.com

Corépile

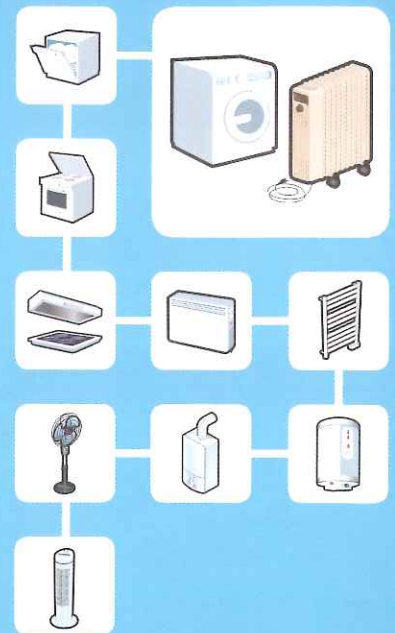
Petits Appareils en Mélange



- > Cuisine
- > Salle-de-bains
- > Entretien et nettoyage
- > **Électronique grand public**
(appareils photo, GPS, télécommandes, chaînes HI-FI, cigarettes électroniques, lecteurs DVD...)
- > **Informatique/multiprises**
▲ hors écrans et ordinateurs portables
- > Loisirs et jouets électriques
- > Outillage de bricolage et jardinage
- > Téléphonie

- > Lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge
- > Cuisinières et fours
- > Hottes et plaques de cuisson
- > Radiateurs électriques et à bain d'huile
- > Ballons d'eau chaude et chauffe-eau
- > Chaudières électriques
- > Ventilateurs

Gros ElectroMénager Hors Froid



Consignes de tri des DEEE

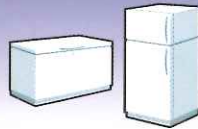
Petits Appareils en Mélange



GROS ElectroMénager Hors Froid



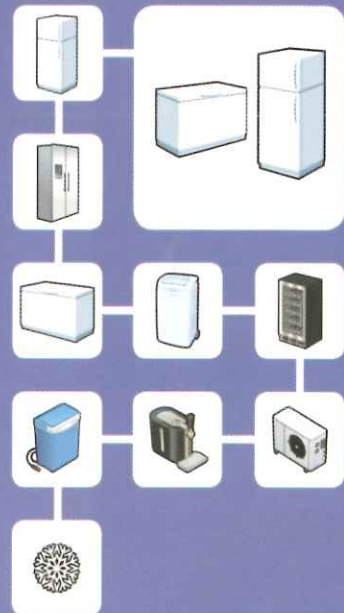
GROS ElectroMénager Froid



Écrans, téléviseurs et moniteurs



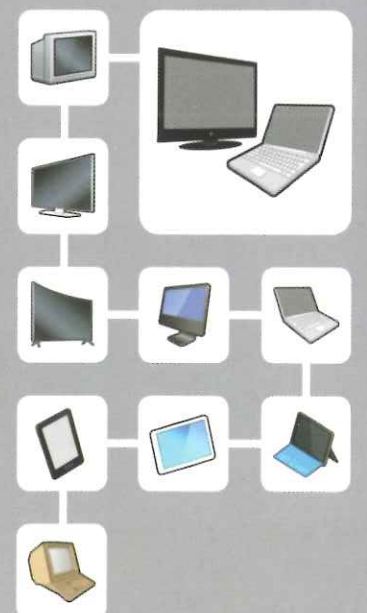
Gros ElectroMénager Froid



- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Climatiseurs
- Caves à vin
- Pompes à chaleur
- Autres appareils de froid

- > Téléviseurs cathodiques
- > Téléviseurs écrans plats
- > Écrans informatiques
- > Ordinateurs portables
- > Tablettes et liseuses électroniques
- > Minitels

Écrans, téléviseurs et moniteurs



*DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

59,6 tonnes de DEEE collectées en 2017

Soit une évolution de +0,6% par rapport à la collecte 2016

Soit 10 367 appareils électriques et électroniques,

Une performance de 9,3 kg/hab/an

77 barils de pétrole évités

306 tonnes de CO2 économisées

Soit l'équivalent de : 2 082 milliers de kilomètres parcourus en voiture

Un soutien financier de 4 461,70 € pour la collecte.

Les Déchets ECODDS

DÉCHETS (CHIMIQUES) : LE BON GESTE, C'EST ALLER EN DÉCHETTERIE

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être **dangereux pour votre environnement et votre santé**. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, **ne les jetez plus dans les poubelles ou dans les canalisations**.

Déposez vos **déchets chimiques en déchetterie** ils seront pris en charge en toute sécurité par EcoDDS.

Déchets des produits d'entretien véhicule



Antigel, filtre à huile, polish, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, anti-goudron.

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.

Déchets des produits d'entretien piscine



Chlore, désinfectants de piscine.

Déchets des produits de bricolage et décoration



Peinture, vernis, lasure, pigment couleurs.



Enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive.



Paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant et diluant, vaseline, essence de térébenthine, acétone.

Déchets des produits spéciaux d'entretien maison



Déboucheur canalisations, ammoniac, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif ou appât, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux (dont bois).

Déchets des produits du jardinage



Engrais non organique, anti-mousses, herbicide, fongicide. © EcoDDS

Les déchets ménagers issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, apportons nos déchets chimiques en déchetterie.

Votre **déchetterie** la plus proche : PLUS D'INFOS SUR www.ecodds.com
Déchetterie « Le Porteau »
Le Porteau - Châtillon sur Indre



SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF
ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES
DÉCHETS CHIMIQUES DES PARTICULIERS

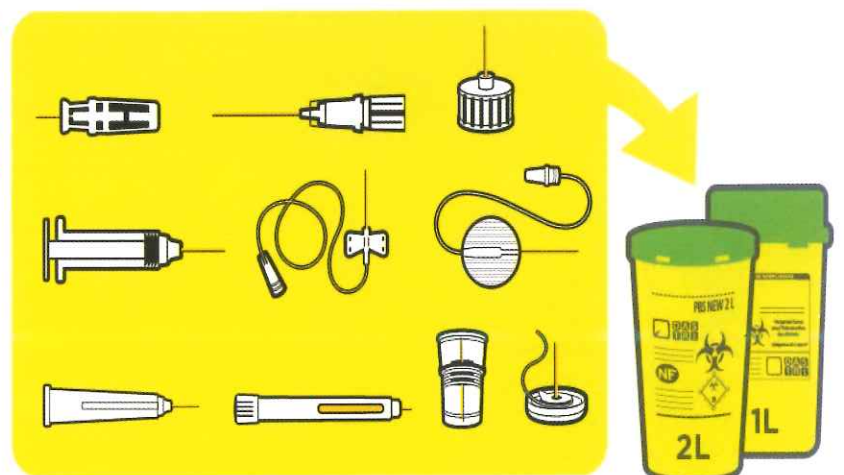
Les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques)

Nous vous rappelons que plusieurs fois par mois, des pics et des aiguilles se retrouvent sur la chaîne du tri des sacs jaunes. Ils provoquent des accidents de travail pour les valoristes.

Pour connaître le point de collecte le plus proche :

<http://nous-collectons.dastri.fr>

Ou à les déposer en pharmacie.



La Benne ECOMOBILIER

La benne ECO MOBILIER est destinée au ramassage et pour la réutilisation des meubles usagés : literie, chaises, tables, canapés, mobilier de jardin... La déchetterie a été équipée de cette benne le 18 octobre 2017 et les objectifs de cette nouvelle installation contribuent à réduire la mise en enfouissement des déchets de meubles, à obtenir des soutiens pour la collecte de ces tonnages et le versement de soutien financier pour la communication, à augmenter leur recyclage et parvenir à valoriser plus de 80% des meubles en déchetterie. En 2017, la Communauté de Communes ainsi a perçu un soutien de 1 871,33 € et cette collecte a évité d'enfouir 41,45 tonnes.

meubles, à obtenir des soutiens pour la collecte de ces tonnages et le versement de soutien financier pour la communication, à augmenter leur recyclage et parvenir à valoriser plus de 80% des meubles en déchetterie. En 2017, la Communauté de Communes ainsi a perçu un soutien de 1 871,33 € et cette collecte a évité d'enfouir 41,45 tonnes.



éco-mobilier

Les déchets acceptés



Les Textiles

En 2017, il a été collecté sur notre territoire 28,9 tonnes de textiles soit 4,70 kg/hab/an et ECO TLC nous a soutenu à hauteur de 613,50 €.

Tous les textiles (vêtements, linge de maison, chaussures) peuvent être triés et ainsi avoir une seconde vie.

Ils peuvent être donnés à votre entourage ou à des associations caritatives, par exemple don de couvertures à la SPA.

Ils peuvent être vendus, échangés, apportés sur la déchetterie ou déposés dans les conteneurs.

Les bornes à textiles sont situées :

- Vetibox : Rue Nationale et Rue Neuve à Fléré la Rivière,
- Vetibox : Rue Flandre Dunkerque à Clion sur Indre,
- Relais 37 : Déchetterie à Chatillon sur Indre,
- AGIR : Parking Intermarché, 12 Rue Jean Lurçat à Chatillon sur Indre.

Quels textiles sont concernés par la collecte?

- ◇ Les vêtements (hommes, femmes, enfants).
- ◇ Les textiles usagés.
- ◇ Les chaussures (par paires).
- ◇ Les sacs à main.
- ◇ Le linge de maison.

Retrouver les points d'apports volontaires en suivant le lien : <https://www.lafibredutri.fr/je-depose>

TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?

OFFREZ une 2^{ème} VIE à vos textiles, linges de maison et chaussures MÊME USÉS ou DÉCHIRÉS !

Comment bien trier ?
Tous les vêtements et le linge se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent PAR PAIRE. Tout est placé dans un SAC BIEN FERMÉ.

Ne pas déposer d'articles HUMIDES.

Où déposer ses TLC ?
Dans un des Points d'Apport Volontaire portant ce logo →
Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr

Pourquoi est-ce utile ?
Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

100% REUTILISATION / RECYCLAGE

CELA PERMET :

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, sacs, fil, vêtements de ski...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

100% REUTILISATION / RECYCLAGE

Processus: Dépôt à un PAV → Collecte → Tri → Recyclage → Réutilisation



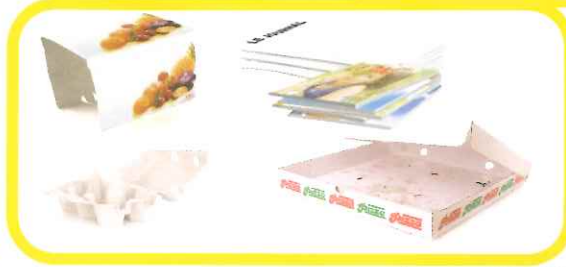
LES CONSIGNES DE TRI

Emballages en métal

Emballages recyclables

Briques alimentaires

Bouteilles et flacons en plastique



Petits cartons, cartonnets et papiers

A JETER ICI

Ne les imbriquez pas
Jetez vos emballages
EN VRAC

Ne pas mettre :



Films, pots, sachets, barquettes en plastique



Verre

GUIDE DU TRI

Que faut-il mettre dans sa poubelle ?

Au bureau je trie aussi !

		Plastique Bouteilles en plastique,	Métal Canettes, boîtes métalliques ...
Papier			
Livres, cahiers	Journaux, magazines	Courriers, Lettres	Carton Boîtes, pochettes cartonnées, briques ...
Enveloppes, papiers (calque...)	Catalogues annuaires	Publicités, prospectus	

Attention, ces déchets ne sont **pas recyclables**.
Direction >>>

La collecte des cartons dits « bruns » s'effectue à la déchetterie et non dans les sacs jaunes car :

~ Ils encombrent les sacs au détriment des emballages ménagers recyclables.

~ Ils perturbent la bonne marche du centre de tri.

En effet, les matériaux encombrants et notamment les gros cartons bloquent le dispositif.

Déposez les en **Déchetterie**

Pas de carton brun dans le bac gris !

Pour éviter d'encombrer les véhicules de collecte, déposez vos cartons en déchetterie.

DATE	COMMUNE	LIEU	HORAIRES
Vendredi 25 janvier	Cléré Du Bois	Ancienne cantine	13H30 - 17H00
Lundi 28 janvier	Palluau Sur Indre	Mairie	9H00 - 12H00 / 14H00 - 17H00
Lundi 28 janvier	Saint Médard	Mairie	8H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Lundi 28 janvier	Clion Sur Indre	Salle Flandre de Dunkerque	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mardi 29 janvier			
Mardi 29 janvier	Arpheuilles	Mairie	9h00 - 12H00
Mardi 29 janvier	Fléré La Rivière	Salle de conseil municipal	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mardi 29 janvier	Murs	Mairie	9H00 - 12H00
Mardi 29 janvier	Saint Cyran Du Jambot	Mairie	9H00 - 12H00 / 14H00 - 16H00
Mardi 29 janvier	Chatillon Sur Indre	Espace Tivoli	9H00 - 12H00 / 14H00 - 18H00
Mercredi 30 janvier			
Jeudi 31 janvier			
Jeudi 31 janvier	Le Tranger	Mairie	8H30 - 12H00
Samedi 09 février	Cléré Du Bois	Ancienne cantine	8H30 - 12H00

Le nombre de sacs est distribué en fonction du nombre de personnes dans le foyer ou de la catégorie professionnelle. Aucune distribution n'est possible si vous n'êtes pas inscrits auprès de la CDC, ou si vous n'avez pas régularisé votre facture. Une nouvelle carte de la déchetterie vous sera distribuée.

Collecte des encombrants

Communes	Date ramassage	Date limite d'inscription
Clion St Médard Le Tranger	Lundi 15 Avril	Vendredi 05 Avril 9h à 12h
Arpheuilles Palluau sur Indre	Mardi 16 Avril	Lundi 08 Avril 9h à 12h et 14h à 17h
St Cyran du Jambot Châtillon (écarts)	Mercredi 17 Avril	Mardi 09 Avril 9h à 12h et 14h à 17h
Châtillon (centre)	Jeudi 18 Avril	Mercredi 10 Avril 9h à 12h
Fléré la Rivière Cléré du Bois - Murs	Vendredi 19 Avril	Jeudi 11 Avril 9h à 12h et 14h à 17h

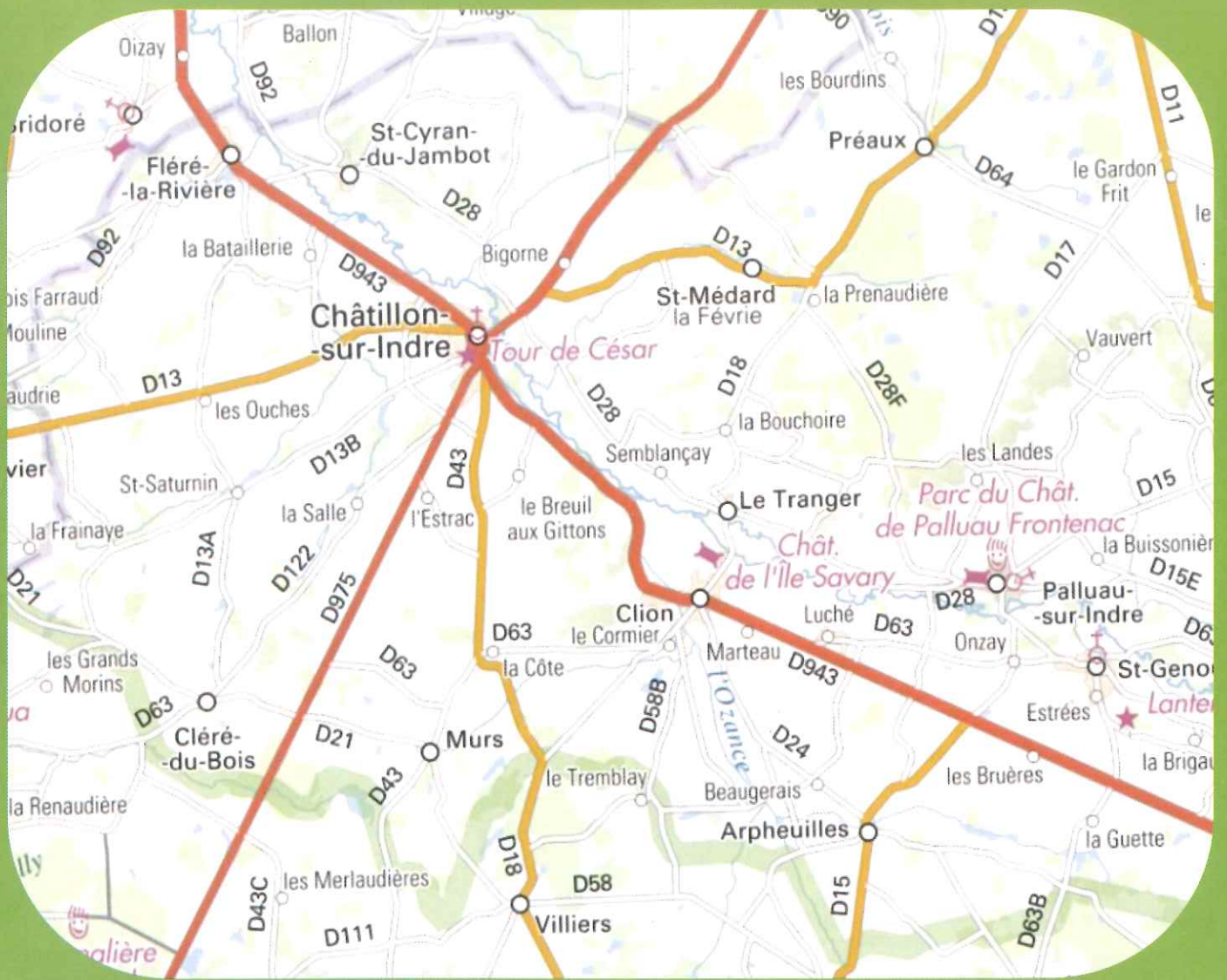
Horaires de la déchetterie

Jours	Basse saison (01/10 au 30/03)	Haute saison (01/04 au 30/09)
Lundi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Mercredi	13h00 - 17h00	13h00 - 17h30
Samedi	8h00 - 12h30 13h30 - 17h00	8h00 - 17h00 (Présence de 2 gardiens)

Rattrapage jours fériés déchetterie

Jours Fériés	Jour de rattrapage	Horaires
Lundi 22 Avril	Mercredi 24 Avril	De 8h à 12h
Lundi 1er Mai	Lundi 29 Avril	De 8h à 12h
Mercredi 08 Mai	Lundi 06 Mai	De 8h à 12h
Lundi 10 Juin	Mercredi 12 Juin	De 8h à 12h
Lundi 11 Novembre	Mercredi 13 Novembre	De 8h à 12h
Mercredi 25 Décembre	Lundi 23 Décembre	De 8h à 12h
Mercredi 1er Janvier	Lundi 20 Décembre	De 8h à 12h

Inscription sur rendez-vous au 02.54.38.99.70
Au-delà de la date limite,
la collecte ne pourra plus être
programmée, ni effectuée.



Réalisé par nos soins et imprimé par SODIMASS
- Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.
Ce bulletin se recycle et se dépose dans le sac jaune.